

Nouvelles

Février 1998
Vol. 30, n° 2
ISSN 1200-4480

DE LA Bibliothèque
nationale



Sommaire

Le milieu des bibliothèques

- ◆ Le Congrès de l'ASTED : comment se positionner à l'heure des choix /1
- ◆ Conférence internationale sur les principes et l'évolution future des RCAA /4
- ◆ Les lauréats du prix Agatha-Bystram de 1997, quelle cuvée ! /5
- ◆ La Bibliothèque nationale suisse : point de vue canadien /7

Études canadiennes

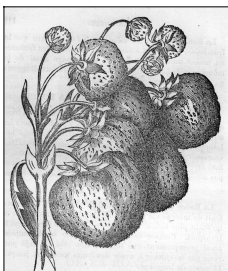
- ◆ Savoir Faire : Remonter aux sources /9

Services

- ◆ Une infrastructure de bibliothèque numérique pour la Bibliothèque nationale /10

Programmes publics

- ◆ Une autre grande Soirée de lecture /13
- ◆ Les lauréats d'hier et d'aujourd'hui /14
- ◆ Récentes séances de lecture à la Bibliothèque nationale /15
- ◆ Un jardin de délices : travailler sur « Cultiver son jardin au Canada » /16
- ◆ Les droits de la personne à l'honneur /18



LE MILIEU DES BIBLIOTHÈQUES

LE CONGRÈS DE L'ASTED :

comment se positionner à l'heure des choix

par Céline Gendron
Centre canadien d'échange du livre

L'heure des choix a sonné : il faut faire le bilan, repenser le rôle du spécialiste, réfléchir à la mission des organismes, aux liens avec les partenaires et avec les clientèles. Pierre Meunier, président de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), invite les participants, dans le programme

officiel du 24^e congrès tenu à Trois-Rivières, à « ...réfléchir dans une perspective plus visionnaire, sur la mission de nos bibliothèques ou de nos centres de documentation, sur les relations avec nos partenaires et sur les besoins de nos clientèles. » (p. 7). Chaque journée du congrès s'attardait sur un aspect précis du thème : bilans, remises en cause, expériences vécues, bref des ateliers et des sessions qui permettaient aux participants de se positionner face aux chambardements technologiques, humains et financiers. C'est dans ce contexte que la participation de la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) s'est révélée encore une fois dynamique et concrète.

L'HEURE DES CHOIX : LE CHOIX DU PARTENARIAT OU LA CLIENTÈLE D'ABORD

Quelques heures avant l'ouverture de la conférence annuelle, la Bibliothèque nationale rencontrait ses partenaires lors de la réunion annuelle de la mise en

commun des ressources. Des professionnels des provinces du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta étaient présents. Plusieurs membres du personnel de la Bibliothèque assuraient l'animation de cette session très attendue. Ainsi, Huguette Lussier-Tremblay, des Services de technologies de l'information, a survolé les activités de développement des systèmes. Sa présentation sur AMICUS donnait un aperçu de la base de données, des fonctions de chargement, de l'accès au Catalogue de la BNC via Telnet et du service de recherche Accès AMICUS. Elle a ensuite expliqué comment utiliser resAnet, le catalogue de la BNC accessible sur le Web (<http://www.nlc-bnc.ca/wapp/resanet/>). Puis les participants ont eu droit à une explication en détail du site Web de la BNC : l'accès aux programmes, services et expositions de la BNC, au Panorama des services à l'édition du gouvernement canadien et aux entreprises nationales,





quelles sont les Sources d'information sur le Canada comme, par exemple, Information sur le Canada par matière (<http://www.nlc-bnc.ca/caninfo/fcaninfo.htm>) et les projets numériques ainsi que l'accès aux bases de données telles que resAnet, Accès AMICUS et la collection électronique de la BNC. Les participants à la session ont pu ainsi apprécier la qualité et la convivialité du site Web de la BNC.

Huguette Lussier-Tremblay a ensuite mis l'accent sur les projets de numérisation (<http://www.nlc-bnc.ca/digiproj/fdigiact.htm>) de la Bibliothèque comme celui du Fonds André Prévost (<http://www.nlc-bnc.ca/pubs/fonds/prevost/fprevost.htm>), le projet des Journaux canadiens sur microformes conservés à la Bibliothèque nationale du Canada (<http://www.nlc-bnc.ca/services/news/cnif.htm>), l'Index des commissions fédérales royales (<http://www.nlc-bnc.ca/ifrc/index.htm>) et l'exposition « L'art d'illustrer » (<http://www.nlc-bnc.ca/>

précisions sur le Panorama des services à l'édition du gouvernement canadien (<http://www.nlc-bnc.ca/window/>), un nouveau service accessible à la page d'accueil de la BNC, ainsi que la disponibilité prochaine de la bibliographie nationale *Canadiana* en format cédérom. Elle a insisté sur l'importance toujours réelle pour les partenaires de la BNC de contribuer au catalogue collectif canadien afin d'être tous en mesure d'avoir accès à cette source inestimable de données.

Céline Gendron, du Centre canadien d'échange du livre (CCEL), a fait le point sur les projets du secteur de la mise en commun des ressources, soit l'accès prochain du *Répertoire des politiques de prêt entre bibliothèques au Canada* sur le Web, prévue au printemps 1998 et la possibilité de faire des demandes de PEB par l'entremise d'un formulaire de protocole encodé disponible sur le Web de la BNC au début de 1998. Elle a parlé du nouveau



Huguette Lussier-Tremblay (assise à la droite) répondant aux questions au stand de la Bibliothèque.

events/illustra/fintro.htm). Elle a expliqué comment la Bibliothèque travaille au développement de normes utiles aux bibliothèques, telles la norme Z39.50, le protocole de PEB et l'harmonisation du format MARC.

Joanne Cournoyer, gestionnaire des Services aux éditeurs, a fait le point sur les acquisitions et les services bibliographiques en donnant des

forum électronique de discussion du CCEL et de la conception prochaine d'un sondage afin de réévaluer le profil des clients et les méthodes de diffusion du Centre.

Carrol Lunau a ensuite présenté le projet de la version virtuelle du Catalogue collectif canadien (vvCcc). Elle a expliqué la nature du vvCcc (<http://www.nlc-bnc.ca/resource/vcuc/>

Nouvelles

DE LA Bibliothèque nationale



ÉDITRICE

Margo Wiper

RÉDACTRICE EN CHEF

Gwynneth Evans

RÉDACTION

Jean-Marie Brière

Willadean Leo

PRODUCTION

Roseanne Ducharme, Denis Schryburt

Les *Nouvelles de la Bibliothèque nationale* sont publiées 10 fois par année et elles sont distribuées gratuitement à ceux qui en font la demande. Si vous désirez changer votre adresse, S.V.P. retourner votre étiquette d'adresse avec les changements désirés à Marketing et édition, Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, Canada K1A 0N4. Télécopieur : (613) 991-9871. Internet : publications@nlc-bnc.ca

Les *Nouvelles de la Bibliothèque nationale* sont accessibles aussi au service Web de la Bibliothèque nationale à www.nlc-bnc.ca/nl-news/fnlnews.htm

Cette publication peut être reproduite sans autorisation à la condition d'indiquer la source en entier. Les anciens numéros des *Nouvelles de la Bibliothèque nationale* peuvent être obtenus en écrivant à l'adresse mentionnée ci-dessus. S.V.P., préciser le(s) volume(s) et numéro(s) désiré(s).

Les *Nouvelles de la Bibliothèque nationale* sont répertoriées dans le Canadian Magazine Index, le Canadian Periodical Index, le Children's Literature Abstracts et sont disponibles en direct dans la base de données Canadian Business and Current Affairs.

Tous les moyens ont été utilisés afin de retracer les détenteurs du droit d'auteur des documents utilisés dans cette publication. Tout oubli est involontaire et la Bibliothèque nationale du Canada est prête à rectifier toute erreur commise par mégarde.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 1998, représentée par la Bibliothèque nationale du Canada.



Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1992. Le logo de la Bibliothèque nationale du Canada s'inspire de la murale « La Connaissance/Knowledge » créée par Alfred Pellán pour la salle de référence de la Bibliothèque nationale.



ressource/vcuc/index.htm) et les buts du projet : démontrer la faisabilité des catalogues interreliés et faciliter la mise en commun des ressources. Dix-huit bibliothèques sont partenaires dans ce projet qui utilisent la norme Z39.50, soit quatre francophones et 14 anglophones. Ces bibliothèques totalisent neuf systèmes de bibliothèque différents. Elle a énuméré certains avantages réels tels que la possibilité de retracer sans frais les notices MARC, la facilité d'accès accrue ou semblable et l'absence de problème liés à la temporisation. Elle a soulevé les points importants qui font toujours l'objet de recherches. Il s'agit des fonds (disponibilité, sigles et livraison), de l'impossibilité de préciser la recherche, des problèmes de configuration et de résultats de recherche cohérents et les différentes pratiques de catalogage. Les conclusions tirées sont particulièrement pertinentes :

- la norme Z39.50 se révèle plus satisfaisante pour certaines fonctions que pour d'autres même si elle n'est pas une panacée;
- la bonne coopération des fournisseurs et le dialogue que doit continuer d'entretenir avec eux la Bibliothèque nationale afin de contourner les problèmes techniques.

Carrol Lunau a ensuite fait une brève présentation sur l'Initiative canadienne des bibliothèques numériques (<http://www.nlc-bnc.ca/cidl/>), qui vise à « ... favoriser, coordonner et faciliter le développement des collections et des services numériques au Canada en vue d'optimiser l'interfonctionnement à l'échelle nationale et l'accès à long terme aux ressources documentaires numériques au Canada ». Cette alliance nationale est le résultat d'une vaste consultation entreprise par la Bibliothèque nationale au début de l'année 1997.

Lors de la conférence inaugurale, M^{me} Paule Doré, vice-présidente exécutive aux affaires corporatives du Groupe CGL, a mis l'accent sur l'organisation et la valeur accordée à l'information. Ceci explique l'utilisation actuelle de l'expression « technologie de l'information » plutôt qu'informatique,

parce que nous reconnaissons l'information comme étant au coeur des développements technologiques. Dans plusieurs organisations, le facteur clé est dorénavant d'avoir accès aux connaissances des individus. La question cruciale consiste à saisir les connaissances ou le savoir d'une organisation et ce qui doit être saisi. À titre d'exemple de système développé à l'appui d'un certain aspect de la gestion des connaissances, M^{me} Doré a mentionné AMICUS, système qui a été développé de concert avec la Bibliothèque nationale du Canada et qui a été récemment acquis, entre autres, par la British Library.

L'HEURE DES CHOIX : L'HEURE DE SE PENCHER SUR LES SERVICES

Les technologies de l'information modifient la nature des services aux usagers. Nous sommes dans un nouvel environnement qui permet un accès intégré à un vaste ensemble de sources d'information. La bibliothèque se trouve « hors les murs », les postes de travail individuels donnent un accès au catalogue, à Internet, aux cédéroms. Les attentes de la clientèle se dessinent donc différemment. Parallèlement, le rôle des spécialistes se modifie : le personnel est réaffecté de multiples tâches, on se fait formateurs, initiateurs, généralistes. De nouveaux créneaux surgissent, de nouvelles expertises naissent. Nancy Brodie, de la Gestion des ressources en information à la Bibliothèque nationale, a décrit la façon d'appliquer nos fonctions traditionnelles à ces publications non traditionnelles. La présentation relatait l'expérience de la Bibliothèque nationale du Canada avec sa Collection électronique (<http://collection.nlc-bnc.ca/e-coll-e/index-f.htm>).

Carole Brault, de la Bibliothèque du Centre hospitalier de l'Université Laval, a décrit l'état de l'édition électronique dans les domaines scientifiques. Elle a

discuté de la relation actuelle entre les chercheurs (les auteurs) et les éditeurs commerciaux et elle a suggéré un nouveau modèle.

L'HEURE DES CHOIX : L'HEURE DES RESSOURCES HUMAINES

Modifications, adaptation, nouveaux rôles, positionnement, changements, organisation du savoir, compétences, des mots-clés actuels dans notre profession qui remettent en question nos pratiques et notre formation encore trop traditionnelles.

L'ASTED, par le biais de l'Alliance des bibliothèques, des archives et de la gestion des documents (ALARM), avait commandé une étude intitulée « Habitudes et pratiques de formation continue dans les bibliothèques francophones au Canada ». La présentation des résultats, fruit de la recherche entreprise par l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, a permis de juxtaposer plusieurs composantes. Le taux de pénétration technologique, les tâches effectuées et les connaissances requises pour les faire et les méthodes préférées de formation, sont autant d'éléments interreliés. Les facteurs le plus souvent invoqués pour qualifier le ralentissement de la formation sont le manque de temps



De g. à dr. : Denis Robitaille et Céline Gendron, membres du personnel de la Bibliothèque, en compagnie de Gustave Moreau, qui porte fièrement le t-shirt qu'il vient de gagner.



et la rapidité des changements technologiques.

L'expérience de l'Université Laval, en projetant la bibliothèque « hors les murs », visait à nous sensibiliser au redéploiement des effectifs et à l'impact de la mise en place de technologies nouvelles sur les ressources humaines : services à distance, intégration d'informaticiens et de spécialistes des communications et du marketing à la bibliothèque, responsabilisation des employés.

**LE STAND DE LA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE : UNE PRÉSENCE
TOUJOURS CONSTANTE**

Des membres du personnel de la Bibliothèque ont assumé la tâche toujours stimulante d'animation du stand de la BNC. Situé dans l'aire névralgique des activités du congrès, le stand fut l'un des lieux de rencontre achalandés du congrès : des conversations d'ordre technique aux échanges d'information, en passant par les retrouvailles, tous ont profité de la présence dynamique des employé(e)s. Des démonstrations du système Accès AMICUS, de resAnet et du site Web ont attiré les participants. En plus de tirages toujours populaires, le t-shirt affichant le motif du chat de l'exposition en cours de la Bibliothèque, « L'Art d'illustrer », a certainement été un des éléments attrayants pour les visiteurs. Voici le nom des personnes gagnantes aux différents tirages : Nanette Beaudoin, Marthe Brideau, Pierre Daoust, Marie Lanouette, Thérèse Malo et Gustave Moreau. ♦

Conférence internationale sur les principes et l'évolution future des RCAA

La Conférence internationale sur les principes et l'évolution future des RCAA s'est tenue à Toronto (Canada) du 23 au 25 octobre dernier (voir « La Conférence internationale sur les RCAA en octobre 1997 », *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 29, n° 6, juin 1997, p. 8-9). L'objectif de la conférence consistait à fournir au comité

directeur mixte de révision des RCAA (connu sous le sigle JSC, Joint Steering Committee) des lignes directrices quant à l'orientation et à la nature du processus de réexamen futur des règles de catalogage. La conférence a été entérinée et financée par le Comité des directeurs des RCAA. À cet égard, 65 experts en catalogage ont été invités à faire part de

INTERVENTIONS IMMÉDIATES DU JSC :

- Élaborer l'énoncé de mission du JSC.
- Créer une liste des principes des RCAA2.
- Donner suite à la recommandation voulant qu'une analyse logique des structures et principes fondamentaux des RCAA soit entreprise.

À cet égard, 65 experts en catalogage ont été invités à faire part de leurs points de vue sur de nombreux sujets...

leurs points de vue sur de nombreux sujets, notamment les principes des RCAA2, les points relatifs aux publications en série, la question du contenu par rapport au support, la mise en application des règles à l'échelle internationale, et des modifications au processus de révision des règles. Les comptes rendus de la conférence seront publiés par l'American Library Association, de concert avec la Canadian Library Association et la Library Association (établie au Royaume-Uni), sous la direction de Jean Weihs.

Les débats ont permis de cerner un certain nombre de mesures et de recommandations et, à l'heure actuelle, le comité directeur mixte de révision des RCAA (JSC) élabore un plan d'action qui sera mis en œuvre en collaboration avec le Comité des directeurs des RCAA. À partir des principales préoccupations présentées pendant la conférence, le JSC a déterminé les points suivants qui font l'objet de mesures en cours.

- Mettre sur pied un site W3 des RCAA en se servant de l'expérience réussie du site W3 créé à l'occasion de la conférence.
- Déterminer s'il existe des enquêtes sur l'utilisation des RCAA à l'extérieur des milieux anglo-américains; sinon, mener une telle enquête.
- Officialiser les recommandations portant sur les publications en série adoptées à la conférence et les intégrer au processus de révision des règles.
- Dans le site W3 des RCAA, réaffirmer et promouvoir les lignes directrices, les procédures, les activités du JSC, de même que la démarche actuelle de présentation de propositions de révision provenant des pays auteurs des RCAA ou d'autres pays.
- Solliciter une proposition de révision de la règle 0.24 afin de faire progresser la discussion portant sur la prépondérance du contenu intellectuel par rapport au support physique.



Le plan d'action du JSC ainsi que d'autres renseignements pertinents sont disponibles au site W3 des RCAA (<http://www.nlc-bnc.ca/jsc/index.htm>).

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Margaret Stewart

Chef, Division des normes et du soutien Acquisitions et services bibliographiques

Bibliothèque nationale du Canada

395, rue Wellington

Ottawa (Ontario)

K1A 0N4

Téléphone : (819) 994-6900

Télécopieur : (819) 953-0291

ATME : (819) 992-6969

Internet : marg.stewart@nlc-bnc.ca ♦

Mise à jour du CAN/MARC

La cinquième mise à jour de l'édition 1994 du *Format de communication du MARC canadien pour les données bibliographiques* est maintenant disponible.

Cette mise à jour comprend l'ajout d'une nouvelle zone (007) pour les images de télédétection. Des modifications ont également été apportées à la zone 856 (emplacement et accès électroniques), comprenant la définition du second indicateur (relations) et l'ajout de la valeur 4 (HTML) au 1^{er} indicateur. Des modifications ont aussi été apportées aux zones 76X-78X (zones de liaisons) avec la nouvelle définition du 2^e indicateur (contrôle des constantes d'affichage).

On peut obtenir un exemplaire de cette publication auprès de :
Éditions du gouvernement du Canada - TPSGC
Ottawa (Ontario) K1A 0S9
Téléphone : (819) 956-4802 ou 956-4800
Télécopieur : (819) 994-1498
Internet :
<http://publications.pwgsc.gc.ca>
N^o de catalogue SN3-40/2-1993-5F
Prix : 23,95 \$

Les lauréats du prix Agatha-Bystram de 1997, quelle cuvée !

par Iris Winston,
rédactrice

Le niveau des eaux montait de plus en plus. La rivière Rouge est sortie de son lit, recouvrant routes et champs. Les fermes étaient isolées. Les repères terrestres ont disparu sous les flots tourbillonnants. Humains et animaux étaient en grand péril. Les sauveteurs devaient agir à toute vitesse.



De g. à dr. : Heather Cameron, Présidente, Comité de la planification et des priorités, Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral; Danielle Jacques, Agriculture Canada; Ron Lewis, Agriculture Canada (Winnipeg); Brenda Hurst, ICIST; Marianne Scott, Administrateur général de la Bibliothèque nationale.

Cependant, les cartes traditionnelles n'étaient d'aucune utilité, les eaux en colère effaçant le paysage. C'est alors que l'équipe d'intervention des Systèmes d'information géographique (SIG) de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada a démontré que la technologie peut sauver des vies. En adaptant des données recueillies à d'autres fins (le Programme sur les paiements de transition du grain de l'Ouest), les membres de l'équipe ont dirigé les hélicoptères et les embarcations vers les victimes de l'inondation. L'information sur la localisation précise des sinistrés est parvenue des bureaux de l'ARAP de toute la région des Prairies. Le

résultat ? Cette utilisation novatrice des technologies de l'information a permis d'accélérer l'évacuation et d'éviter des tragédies. Les sauveteurs ont été ainsi guidés vers les fermiers et les autres résidents, et ont permis également à 8 000 porcs et à de nombreux autres animaux d'échapper à l'inondation de 1997 de la vallée de la rivière Rouge au Manitoba.

Le 6 octobre 1997, l'équipe SIG a reçu le prix Agatha-Bystram en reconnaissance de son utilisation des plus efficaces des technologies de l'information. L'une des deux lauréats du prix Agatha-Bystram de 1997 pour l'initiative en matière de gestion de l'information, l'équipe formée de



13 personnes était représentée par Ron Lewis de Winnipeg à la cérémonie de remise du prix qui s'est déroulée au Musée des beaux-arts du Canada. L'équipe, dirigée par Bill Harron, comprenait également : David Ackerman, Lyle Boychuk, Patrick Cherneski, David Gibbens, Kim Hodge, Terri Larsen, Jarett Powers, Troy Riche, Mark Shymanski, Craig Wright et Conrad Wyrzykowski.

La Bibliothèque canadienne de l'agriculture (BCA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi que l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) se sont également partagé les honneurs pour leur Projet commun de livraison des documents. Danielle Jacques, chef des Services de systèmes et de réseau de la BCA, et Suzanne Bureau, gestionnaire des périodiques/Catalogue collectif de la Gestion des ressources d'information de l'ICIST, ont reçu le prix pour avoir mis sur pied un service de livraison des documents intégré qui offre un point d'accès unique à deux collections de recherche du gouvernement du Canada. (Le 6 octobre, Brenda Hurst, qui a proposé la candidature des lauréats, a accepté le prix au nom de Suzanne Bureau qui ne pouvait assister à la cérémonie.)

Le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral a créé le prix Agatha-Bystram pour l'initiative en



De g. à dr. : Heather Cameron; Marianne Scott; Manon Guilbert, Comité de la planification et des priorités; Jenifer Graves, Équipe Verte, Environnement Canada.

gouvernement fédéral, et pour encourager d'autres personnes à suivre ses traces. Depuis sa création en 1995, le Prix poursuit sa lancée acquérant de plus en plus de prestige, comme en font foi les 28 candidatures provenant de 17 ministères fédéraux en 1997.

« Nous sommes enchantés de constater l'excellente qualité de tous les projets soumis, et heureux de voir que ce prix est si bien accueilli », de dire l'Administrateur général Marianne Scott, qui dirige également le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral et le jury du prix Agatha-Bystram. « Je suis vraiment ravie du fait que mes collègues du jury — Barbara Clubb, Jacques Lyrette et Martha Stone — et moi ayons trouvé si difficile de sélectionner les lauréats de cette année, et j'entrevois que

la tâche sera encore plus difficile l'an prochain. »

L'équipe de la Voie verte d'Environnement Canada, pour son projet de bibliothèque virtuelle, de même que Beverley Kouri de la Bibliothèque nationale du Canada, pour le service Information sur le Canada par matière de la Bibliothèque sur le W3, ont reçu des mentions honorables.

Dans le cadre de son colloque annuel, le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral était l'hôte du déjeuner de remise des prix au Musée des beaux-arts du Canada, qui était par ailleurs commandité par CANEBSCO Subscription Services Ltd., Food for Thought Books, Geac Canada Ltd., IHS/Micromedia, Renouf Publishing Co. Ltd. et SilverPlatter Information Inc. ♦



Marianne Scott et Heather Cameron avec Beverley Kouri (au centre).

matière de gestion de l'information afin de reconnaître la contribution de l'une des pionnières les plus respectées dans le domaine de la gestion de l'information du

Saviez-vous....

que le site W3 de la Bibliothèque nationale comprend désormais de l'information sur les formats MARC canadiens ? Ces formats constituent les normes en vigueur au Canada pour la description et l'échange de données bibliographiques et d'information connexe, sous forme lisible par machine. La page CAN/MARC du site W3 représente une source d'information à jour au sujet des formats MARC canadiens. Elle comprend des renseignements sur la version la plus

récente du format bibliographique, des précisions sur la façon de commander les publications CAN/MARC, de l'information à propos des activités d'harmonisation des formats CAN/MARC et USMARC, ainsi qu'une description du Comité canadien sur le MARC. On peut consulter la page d'accueil de CAN/MARC à : <http://www.nlc-bnc.ca/marc/index.htm>



LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE :

point de vue canadien

par Patrice Landry,

Service du catalogage matières, Bibliothèque nationale suisse

Comparer deux bibliothèques nationales est toujours un acte difficile, voire périlleux. Les bibliothèques nationales du Canada et de la Suisse sont aussi différentes que le sont le Canada et la Suisse. Il y a bien des points communs entre ces deux pays et ces deux institutions : tout comme il y a au Canada quelques pics de montagnes de

3 000 mètres, il y a en Suisse quelques grands lacs. Mais il y a aussi plusieurs différences, marquées par les particularités géographiques, sociales, culturelles et politiques de ces deux pays.

Plutôt que de comparer, il semble plus juste de se limiter à porter un regard sur la Bibliothèque nationale suisse. C'est le regard d'un Canadien qui y travaille depuis janvier 1996, après avoir été à l'emploi de la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) pendant sept ans.

Tout d'abord, quelques données au sujet de la Bibliothèque nationale suisse (BN). Créée en 1895, la BN s'est développée avec le mandat précis de rassembler le patrimoine imprimé suisse. Déjà à cette époque, la BN, avec ce mandat précis, se distinguait des autres bibliothèques nationales européennes qui avaient un mandat de collection plus encyclopédique. En Suisse, il y avait déjà quelques bibliothèques (Lucerne, Bâle, Genève, pour n'en nommer que quelques-unes) à caractère encyclopédique qui s'étaient forgé une place importante dans le monde des bibliothèques de recherche. Il n'était pas question que la BN empiète sur ces territoires. De plus, déjà en 1895, plusieurs des cantons (États fédérés) avaient leur propre bibliothèque cantonale. Ces bibliothèques, l'équivalent d'une bibliothèque nationale semblable à la BNC, jouaient aussi un rôle patrimonial. C'est ainsi que la BN s'est développée en tenant compte à la fois de son rôle auprès des bibliothèques cantonales et universitaires et en fonction du mandat que lui accordait le Parlement. En 1992, une nouvelle loi

remplaçant celle de 1911 est venue élargir le mandat de la BN. Il est intéressant de constater que la dénomination allemande de la bibliothèque, Schweizerische Landesbibliothek, n'a pas forcément une connotation nationale. Au lieu d'évoquer l'image d'une bibliothèque nationale centralisatrice, elle évoque l'aspect du territoire et du peuple suisses.

Aujourd'hui, la BN possède une collection de plus de trois millions de documents sous toutes les formes. Ses activités principales sont regroupées dans trois grands secteurs : la section des collections qui comprend les activités traditionnelles du cheminement du livre, acquisitions, catalogue alphabétique et analyse documentaire, conservation et magasins pour l'entreposage des documents; la section des services aux usagers qui comprend le prêt, le Centre d'information Helvetica (service de référence), le catalogue collectif suisse des monographies et le catalogue collectif suisse des publications en série, et enfin, la section qui regroupe les collections spécialisées et les Archives littéraires suisses. Comme soutien à ces secteurs, nous devons ajouter les services de l'informatique et des activités culturelles. La BN compte sur environ 140 employés pour réaliser son mandat.

Tout comme la Bibliothèque nationale du Canada, la Bibliothèque nationale suisse a un mandat qui relève directement du patrimoine national. Dans le développement de sa collection Helvetica (désignation latine de suisse), la BN acquiert les imprimés et autres supports d'information qui paraissent en

Suisse, qui se rapportent à la Suisse et à ses ressortissants ou à ses habitants et qui sont créés, en partie ou en totalité, par des auteurs suisses ou par des auteurs étrangers liés à la Suisse.

Mais contrairement au Canada et à plusieurs autres bibliothèques nationales, la Suisse ne dispose pas d'une loi du dépôt légal au niveau national. C'est ici que se manifeste une des différences fondamentales entre les deux systèmes politiques. En matière culturelle, le système politique suisse accorde une place assez limitée au gouvernement fédéral. Tandis que les cantons sont souverains sur les plans culturel et éducatif, le gouvernement fédéral, par le biais de l'Office fédéral de la culture, a la responsabilité du Musée national suisse, de l'Encouragement de la culture (agence de développement et de promotion culturelle) et évidemment de la Bibliothèque nationale suisse. En dépit de cette souveraineté cantonale, seuls trois cantons, soit Genève, Vaud et Fribourg, disposent d'une loi sur le dépôt légal et obtiennent une partie de leurs ouvrages en vertu de cette loi. À l'opposé, la BN et le canton du Valais, qui a imité la BN, procèdent par un système de dépôt volontaire dans le cadre de conventions signées avec des associations d'éditeurs suisses. Selon les termes de ces conventions, les éditeurs sont encouragés à déposer gracieusement un exemplaire de chaque document produit. Il s'avère que la majorité des éditeurs acquiescent aux consignes des conventions. Par exemple, des 23 700 monographies reçues en 1996, 16 860 furent déposées par les éditeurs (71 %), ce qui démontre que l'intérêt de la préservation nationale peut être compatible avec des activités commerciales.

C'est grâce à ce mode d'acquisition, qui existe depuis 1915, que la BN a pu bâtir une partie importante de sa collection de monographies, laquelle contient aujourd'hui au-delà de 2 400 000 documents et presque 500 000 fascicules de périodiques. Cette démarche limite tout de même la BN dans le développement de sa collection. Elle ne dispose pas de mesures pour



forcer les éditeurs récalcitrants à déposer leurs ouvrages. Elle doit donc procéder par achat pour combler les lacunes. Son budget d'acquisition est toutefois insuffisant pour acheter systématiquement un deuxième exemplaire en vue de constituer sa collection de conservation. De plus, plusieurs types de publications, surtout de nature électronique, échappent à la BN car les producteurs de ces publications ne font pas partie des associations d'éditeurs liées par les conventions.

Une autre particularité de la BN qui peut sembler étrange d'un point de vue canadien est sa vocation de

ambivalente et contradictoire préoccupe certes le service de conservation de la BN, mais comme le mandat pose à égalité la conservation du patrimoine et sa mise à la disposition du public, seule une politique équilibrée mais fragile permet de vivre ce dilemme au quotidien.

J'aimerais traiter d'une dernière différence significative entre les deux bibliothèques nationales, soit l'évolution de chacune d'elles au cours des dernières années. Nous tenons tous pour acquis que les bibliothèques nationales ont plus ou moins évolué de la même façon, surtout depuis les années marquées par l'automatisation. Au cours des 30

nouvelles fonctions, l'outil le plus moderne utilisé à la BN était la machine à écrire électrique, et ce, en 1990.

C'est alors que la BN a pris le virage du renouveau. À partir de décembre 1992, moment où le Parlement vota une nouvelle loi et lui accorda un budget supplémentaire, la BN commença sa première phase de réorganisation. Cette phase, étalée sur une période de quatre ans, devait attaquer plusieurs grands projets de front. Le rapport annuel de 1996 de la BN dresse un important bilan de cette réorganisation. Nous nous limiterons ici à énumérer brièvement quelques-unes de ces réalisations :



Bibliothèque nationale suisse.

bibliothèque de prêt. Sa notion de service ne se limite pas à rendre sa collection accessible par l'entremise du prêt entre bibliothèques, mais d'offrir directement au public l'accès à la majorité des ouvrages publiés depuis 1951. Ceci signifie que chaque adulte résidant en Suisse peut commander un ouvrage et celui-ci lui sera envoyé par la poste. Imaginez cette situation au Canada où quelqu'un de Toronto ou de Montréal pourrait emprunter directement un ouvrage; cela ferait certainement le bonheur de la Société canadienne des postes, mais créerait un certain désarroi chez nos collègues du service de conservation. Cette situation

dernières années, période qui correspondait au Canada à l'épanouissement et au développement de la BNC, en Suisse, la Bibliothèque nationale n'a pas connu le même essor. Cette situation, due en partie aux restrictions budgétaires qui ont marqué les années 1970 et à la vision de la direction de l'époque, a freiné l'évolution de cette bibliothèque. Ce n'est qu'avec l'arrivée, en 1990, du directeur actuel de la Bibliothèque nationale, M. Jean-Frédéric Jauslin, que la bibliothèque a entrepris une période de modernisation indispensable. En effet, on peut lire dans un article récent de M. Jauslin qu'au moment où il prenait ses

- Automatisation : évaluation, choix, installation et mise en production du système VTLS au mois d'octobre 1993 (module de catalogage), OPAC (octobre 1994) et module du prêt (novembre 1997).
- Bâtiments : modernisation et agrandissement de l'édifice pour permettre l'entreposage de la collection dans un nouvel entrepôt souterrain sur huit étages terminé en 1997 et la planification de la rénovation complète de l'édifice qui nécessitera, à partir de l'automne 1998, l'évacuation de la majorité du personnel de la bibliothèque pendant 2 ans. L'ouverture



des nouveaux locaux est prévue pour octobre 2000.

- Rétroconversion : 1,1 million de données bibliographiques converties rétrospectivement à ce jour.
- Restauration et conservation : mise sur pied d'un service de conservation réunissant toutes les activités de ce secteur et la réalisation d'un plan stratégique de conservation en vue de l'installation d'un système de désacidification de masse.
- Réorganisation administrative : mise sur pied d'une nouvelle structure organisationnelle pour mieux coordonner les activités de la Bibliothèque nationale.

En 1996, la Bibliothèque terminait la première phase de sa réorganisation. Les travaux effectués durant les quatre ans de cette phase ont jeté les bases de la nouvelle BN. Il est agréable de noter qu'en 1997, début de la deuxième phase, la BN a bien amorcé son virage. L'achèvement de plusieurs grands projets tels que la construction des nouveaux magasins souterrains et le transfert de quelque trois millions de documents ainsi que la migration du Répertoire des périodiques (catalogue collectif) sur VTLS sont des signes tangibles de ce progrès. Le travail de réorganisation se poursuit à raison d'une trentaine de projets par année et devrait permettre à la BN de compléter sa cure de rajeunissement pour l'an 2000.

À titre personnel, je peux témoigner de cette très grande énergie déployée par le personnel de la Bibliothèque dans la réalisation des projets et son engagement dans la réorganisation. Il est important de rappeler que beaucoup a été accompli en relativement peu de temps, soit à peine cinq ans. Cet engagement n'est pas sans rappeler l'implication du personnel de la BNC dans le cadre du projet de la base de données bibliographiques AMICUS, où les étapes d'un projet d'envergure doivent être franchies sans pour autant sacrifier les tâches quotidiennes essentielles à la réalisation du mandat de la bibliothèque.

L'aspect positif de ce projet ambitieux de réorganisation est le grand enthousiasme que le personnel de la BN

a manifesté au cours des dernières années. Travailler dans un environnement en mutation exige une grande patience et surtout un acte de foi presque inconditionnel dans la concrétisation de cette vision d'une bibliothèque nationale moderne. Cette bibliothèque centenaire a réussi son pari en misant sur ses ressources humaines et lorsqu'il a fallu de nouveaux collaborateurs, elle n'a pas hésité à se tourner vers l'extérieur. C'est cette

attitude qui me permet, en tant que Canadien, d'apporter ma modeste contribution au renouvellement de la Bibliothèque nationale suisse. ♦

Patrice Landry est l'ancien chef du Service des thèses canadiennes à la Bibliothèque nationale du Canada.

ÉTUDES CANADIENNES

SAVOIR FAIRE :

Remonter aux sources

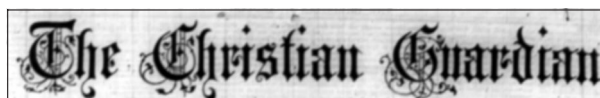
par Doug Robinson,

Division des services de référence et d'information, Services de recherche et d'information

Le 21 octobre dernier, M. Donald A. McKenzie a présenté le deuxième exposé de la série de séminaires « Savoir Faire » de la saison 1997-1998. Les séminaires de cette série sont centrés sur la recherche à la Bibliothèque nationale du Canada et visent à encourager l'interaction et l'échange d'information entre les chercheurs et les membres

du personnel de la Bibliothèque. L'exposé de M. McKenzie s'intitulait « A People on a Pilgrimage: Ontario's Nineteenth Century Methodists as Seen through Their Church Papers ».

méthodistes de l'Ontario, qu'il a consultés pour la plupart à la Bibliothèque nationale. Un de ses plus récents ouvrages, paru en 1996, s'intitule *Obituaries from Ontario's Christian*



Dans le cadre de son exposé instructif et intéressant, M. McKenzie a parlé des divers journaux hebdomadaires des différents groupes méthodistes, notamment du plus ancien, à savoir *The Christian Guardian*, organe de la première Église épiscopale méthodiste, dont la première parution remonte à 1829 sous la direction de Egerton Ryerson, l'éducateur ontarien bien connu, à qui deux institutions rendent hommage en portant son nom, le Ryerson Polytechnic University de Toronto et la maison d'édition McGraw Hill Ryerson Press.

M. McKenzie est l'auteur d'une série de livres portant sur des journaux

Guardian, 1873-1880. Les notices nécrologiques formaient une partie intégrante des journaux méthodistes, et la collection de la Bibliothèque nationale permet aux chercheurs d'en apprendre davantage au sujet de la vie et des activités des méthodistes au siècle dernier. Pour les lecteurs, les notices nécrologiques servaient à la fois de source d'inspiration et d'information : puisque le paradis représentait l'aboutissement ultime de la vie sur terre des chrétiens, les méthodistes se devaient de mourir le cœur joyeux. En guise de complément à son exposé, M. McKenzie a donné une liste descriptive des divers



groupes méthodistes et de leurs publications, de même qu'une liste de ses propres ouvrages.

M. McKenzie est ministre de l'Église unie et titulaire d'un doctorat

dans le domaine de l'Ancien Testament. Il est également archiviste adjoint de l'Association Montréal/Ottawa de l'Église unie du Canada, responsable des archives de la section Ontario de l'Association qui

sont conservées aux Archives de la Ville d'Ottawa. Il a donné aux participants un fascinant aperçu d'un volet de l'histoire du Canada. ♦

SERVICES

Une infrastructure de bibliothèque numérique pour la Bibliothèque nationale

par Doug Hodges,
Gestion des ressources en information

La Bibliothèque nationale du Canada crée une infrastructure pour soutenir l'éventail croissant des ressources documentaires et services numériques, en complément des collections et services plus traditionnels de la Bibliothèque. L'infrastructure, qui sera extensible et souple, permettra à la Bibliothèque nationale de répondre à la fois aux besoins des nouveaux usagers et à l'évolution continue des bibliothèques numériques.

Depuis les lancements en 1994 et 1995, respectivement, du service Gopher et du service W3 (<http://www.nlc-bnc.ca/>), les membres du personnel ont créé une série de plus en plus diverse de produits et services de bibliothèque numérique en réseau. Des exemples ? Il existe une collection de documents électroniques florissante, l'édition électronique est devenue monnaie courante, des outils de navigation tel le site Information sur le Canada par matière ont été créés, et les résultats d'une vaste gamme de projets de numérisation tels que « La Confédération canadienne », « Femmes à l'honneur », « Le Fonds d'archives Glenn-Gould », « Index des périodiques de musique canadiens », « Index des Commissions royales fédérales », « Incunabula, Hebraica & Judaica », « Le Nord : paysage imaginaire », « Stephen Leacock : humoriste et éducateur », et « Gabrielle Roy », ont été montés dans le site W3 de la Bibliothèque (adresse des projets de numérisation : <http://www.nlc-bnc.ca/digiproj/fdigiact.htm>).

Pour atteindre ces résultats, il a fallu utiliser judicieusement des

ressources qui s'amenuisent, notamment en personnel, en argent et en matériel. Nous devons composer avec un vaste éventail de questions : les programmes, les normes et les « meilleures pratiques », la formation, le droit d'auteur et les partenariats, pour n'en citer que quelques-unes. Mais le soutien des travaux en matière de bibliothèque numérique nécessite également des télécommunications et des systèmes appropriés — une infrastructure de « bibliothèque numérique » — qui répondent aux exigences de la technologie de l'information d'une bibliothèque qui offre du contenu et des services en réseau aux usagers.

QU'EST-CE QU'UNE « BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE » ?

Vers la fin des années 1960, un certain nombre de bibliothèques canadiennes ont commencé à créer des systèmes automatisés pour des fonctions telles que le catalogage et le prêt. Au cours des 30 dernières années, l'automatisation a acquis de plus en plus d'importance pour

les services de bibliothèque : les bases de données en ligne, les catalogues collectifs automatisés, le courrier électronique pour le PEB et la référence, les cédéroms, les systèmes de bibliothèque intégrés et, tout récemment, le recours à Internet et à d'autres réseaux, dominant de plus en plus. L'automatisation a influé sur les moyens par lesquels les bibliothèques acquièrent, organisent, diffusent et conservent l'information. Mais les rôles fondamentaux des bibliothèques n'ont pas changé, et les services et les collections sont encore essentiels, bien qu'ils aient pris parfois différentes formes. La technologie de la « bibliothèque numérique », sous bien des aspects, s'inscrit tout simplement dans la voie vers l'automatisation que les bibliothèques ont commencé à prendre dans les années 1960.

Alors, qu'est-ce qu'une bibliothèque numérique ? Bonne question.

« La documentation sur les bibliothèques numériques contient de nombreuses définitions, souvent différentes, de « bibliothèque numérique ». Ces définitions vont de la bibliothèque numérique en tant que dépôt informatique ou ensemble d'objets numériques, aux définitions plus générales qui tiennent compte de la bibliothèque numérique comme étant un prolongement de la bibliothèque traditionnelle, à savoir une bibliothèque qui remplit les fonctions conventionnelles de bibliothèque que sont le rassemblement, la conservation et la fourniture de l'accès, tout en intégrant progressivement les supports numériques et les services de bibliothèque numérique accessibles à distance. Pour les bibliothécaires, cette dernière définition est plus réaliste... Les bibliothèques numériques sont des *bibliothèques*, avec



les mêmes buts, fonctions et objectifs que les bibliothèques traditionnelles. »¹

Essentiellement, les collections et services de bibliothèque numérique complètent les collections et services traditionnels des bibliothèques. Donc, il faut une approche *intégrée* pour créer et utiliser les ressources d'information.

LA NÉCESSITÉ D'UNE INFRASTRUCTURE DE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

Une « infrastructure de bibliothèque numérique » comprend les logiciels, le matériel et les télécommunications nécessaires pour soutenir les applications de bibliothèque numérique. Il est vrai que l'on peut offrir beaucoup de services de bibliothèque à des clients en recourant à des logiciels et du matériel relativement simples. Mais lorsqu'on a affaire à des applications plus complexes, les limites de ces systèmes deviennent bientôt manifestes. Ainsi, on peut utiliser un partagiciel² dans le cas d'une base de données qui renferme quelque 20 000 notices, mais lorsque la base de données grossit et devient plus complexe, une telle approche se révèle dispendieuse et inefficace, voire impossible. Il existe plusieurs raisons qui expliquent la nécessité de se doter d'une infrastructure de bibliothèque numérique pensée avec soin et bien développée : on améliore ainsi l'efficacité et l'efficience, on réduit les coûts de programmation et de mise à jour, et on peut s'assurer qu'elle sera assez souple pour répondre aux besoins futurs.

Vers la fin des années 1980 et au début des années 1990, l'évolution concernant les publications électroniques canadiennes a suscité à la fois un intérêt croissant et de l'inquiétude à la Bibliothèque nationale du Canada. Il existait peu de réponses claires à des questions complexes sur la façon dont elles seraient (et étaient) choisies, acquises, cataloguées, accessibles et conservées pour les générations à venir. Dès le début, des critères provisoires de gestion des publications numériques ont été envisagés pour le système AMICUS de la Bibliothèque et, en 1994, la Bibliothèque nationale, de concert avec le Conseil des bibliothèques du

gouvernement fédéral, effectuait des travaux, notamment l'établissement de critères fonctionnels génériques pour composer avec les publications électroniques. Mais ces travaux préliminaires ont soulevé encore plus de questions, et il semblait que les réponses provoqueraient probablement davantage de réflexion.

En raison de ces préoccupations, la Bibliothèque a entrepris son Projet pilote sur les publications électroniques (PPPE) en 1994-1995 (<http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/dsp-psd/Pilot/contents-f.html>). Ce projet a permis aux membres du personnel de mieux comprendre et d'acquérir une expérience inestimable concernant beaucoup de questions liées aux publications électroniques en réseau. Le PPPE a débouché directement sur un programme permanent de la Bibliothèque portant sur les publications électroniques en réseau et, entre autres choses, a relevé la nécessité de systèmes appropriés.

L'ÉTUDE SUR LES BESOINS DES BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES

Les activités de la Bibliothèque dans une vaste gamme d'autres domaines du secteur numérique augmentaient parallèlement aux travaux effectués dans le cadre du PPPE. Les services W3 de la Bibliothèque croissaient très rapidement, en mettant de plus en plus l'accent sur l'édition électronique, la numérisation, les versions virtuelles des expositions, et la création d'outils de navigation tel le site Information sur le Canada par matière. Ces projets, et leurs contraintes et nécessités parfois divergentes, ont mis en évidence la nécessité de (a) prendre un « instantané » du milieu des bibliothèques qui montrerait comment d'autres institutions composent avec les questions de technologie liées à la bibliothèque numérique, et (b) de passer en revue les exigences des technologies de l'information de la Bibliothèque nationale pour soutenir les applications de bibliothèque numérique. Donc, au printemps de 1996, les membres du personnel Gary Cleveland, Doug Hodges, Bill Newman et Margo Wiper ont mis sur

le pied l'Étude sur les besoins des bibliothèques numériques, à partir de données provenant de nombreux collègues. Parmi les constatations, il est ressorti qu'un certain nombre de bibliothèques créaient et géraient des collections numériques, mais que les bibliothèques numériques en étaient encore à leurs débuts. Il n'existait aucun modèle ou architecture unique pour des applications pertinentes, aucun système particulier qui comprenait l'ensemble des logiciels et du matériel importants requis pour répondre aux exigences de bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale. Au contraire, les bibliothèques à l'avant-garde de la recherche et de la mise en oeuvre de la bibliothèque numérique adaptaient une vaste gamme de logiciels et de matériel commerciaux pour créer des « grappes » d'applications de bibliothèque numérique en vue de répondre aux besoins particuliers de leurs usagers.

L'équipe de l'Étude sur les besoins des bibliothèques numériques a recommandé une approche progressive en vue d'acquérir et de mettre en oeuvre une infrastructure de bibliothèque numérique pour la Bibliothèque nationale. Cette démarche permet de progresser de façon continue dans le domaine des collections et des applications numériques, tandis que la Bibliothèque consolide les technologies acquises et mises en oeuvre à chaque étape.

Le Plan d'infrastructure de bibliothèque numérique (PIBN) insiste sur l'acquisition et la mise en oeuvre de logiciels génériques qui supportent des fonctions de base et peuvent être utilisés pour créer une vaste diversité d'applications de bibliothèque numérique. Ces fonctions de base comprennent, par exemple, la création de contenu (soit la création de documents électroniques et de documents multimédias), la recherche en texte intégral, le soutien des bases de données (à la fois pour les méta-données, ou l'information au sujet de l'information, et des éléments comme les trames son, les vidéoclips et les images), la gestion des documents, le support des



serveurs, ainsi que des outils pour le développement des applications. Cette approche par étapes comporte un autre avantage, à savoir qu'elle convient à une période où les restrictions budgétaires et la compression importante des effectifs sont la norme. Et elle permet également à la Bibliothèque de s'adapter à la vitesse effarante des changements technologiques en acquérant des composants au besoin, plutôt qu'immédiatement, ce qui signifierait inévitablement d'engager des fonds pour acquérir de l'équipement dispendieux qui deviendrait bientôt périmé.

LE PLAN D'INFRASTRUCTURE DE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE (PIBN) DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

La phase 1 du PIBN, terminée en mars 1997, a apporté des améliorations clés à l'infrastructure pour les membres du personnel qui participent très activement aux travaux connexes au W3. Ces derniers comprennent les améliorations du matériel, celles qui permettent de télécharger des données plus facilement du serveur W3 basé sur UNIX de la Bibliothèque, un système d'exploitation des micro-ordinateurs plus stable (Microsoft NT), et sur le serveur W3, certaines possibilités limitées de recherche en texte intégral pour améliorer l'accès aux documents en HTML et en ASCII.

La phase 2 du PIBN, en cours, intègre un système de gestion étendu des bases de données relationnelles accessibles dans le W3 (SGBDR étendu). Ce dernier ne supportera pas uniquement des données structurées, mais également des documents multimédias tels que de courts extraits sonores, des vidéos, des images, des documents, etc. On ajoute également des logiciels de recherche en texte intégral puissants pour faciliter la recherche à la fois dans les bases de données et les documents en texte intégral offerts dans des formats tels que SGML, PDF, XML, HTML et ASCII. La phase 2 comprend également l'acquisition et la mise en oeuvre d'outils de développement d'applications pour le personnel de programmation, les essais de mise en oeuvre du contenu numérique

qui fait appel aux logiciels de base, la définition des exigences de la Bibliothèque concernant la gestion des documents électroniques, et la détermination de la meilleure approche de mise en oeuvre du système de gestion des documents électroniques.

La phase 3 du PIBN sera centrée sur l'acquisition et la mise en oeuvre d'un système de gestion de stockage hiérarchique, ce qui signifierait que les publications électroniques pourraient être conservées, indépendamment des modifications apportées au logiciel ou au matériel utilisés. On s'attend à une évolution constante des ressources électroniques en réseau, de sorte que cette phase comprendra également l'acquisition d'autres logiciels et matériel, au besoin.

CONCLUSION

En bout de ligne, l'objectif de chaque bibliothèque consiste à répondre aux besoins d'information de ses usagers. Dans le cas de la Bibliothèque nationale du Canada, offrir l'accès aux documents canadiens numériques à ses usagers, aujourd'hui et dans les décennies à venir, est à la fois essentiel et passionnant. L'infrastructure de bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale aidera les membres du personnel à créer les outils et à soutenir les applications permettant de gérer une collection croissante de documents canadiens sous forme numérique, et d'offrir des services nouveaux et novateurs de bibliothèque aux Canadiens.

Pour plus de renseignements, communiquer avec :
Doug Hodges
Gestion des ressources en information
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N4
Téléphone : (613) 947-5888
Télécopieur : (613) 996-3573
ATME : (613) 992-6969
Internet : doug.hodges@nlc-bnc.ca ♦

Notes

¹ Cleveland, Gary, « Le défi que pose la bibliothèque numérique », *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 28, n° 5, mai 1996, p. 5 (version électronique :

<http://www.nlc-bnc.ca/pubs/nl-news/1996/may96f/2805f-07.htm>).

²Un partagiciel est un logiciel non commercial pour lequel l'utilisateur verse une somme modeste à son créateur. Habituellement, l'on compte sur la bonne foi de l'utilisateur qui effectue le paiement une fois qu'il a mis le partagiciel à l'essai et qu'il désire continuer de l'utiliser. Le partagiciel diffère ainsi du gratuitiel, pour lequel aucun paiement n'est exigé, et des produits commerciaux que l'on doit obligatoirement payer. Comme c'est le cas pour le gratuitiel, peu de ressources sont en règle générale consacrées à l'élaboration du partagiciel, ce qui signifie habituellement des fonctions et une puissance limitées, de même qu'un soutien technique minimal ou inexistant. À moins que le logiciel ne se révèle assez utile, le créateur peut décider de ne pas en assurer la mise à jour. En raison de l'absence de versions améliorées ou de correction des erreurs, le logiciel devient rapidement périmé et ne peut fonctionner sur de nouveaux ordinateurs et systèmes d'exploitation.

Saviez-vous...

que la Bibliothèque nationale diffuse ses communiqués et son calendrier d'activités par courrier électronique à l'aide d'une liste de destinataires ?

Toutes les personnes intéressées par les programmes, services et activités de la Bibliothèque nationale du Canada peuvent s'abonner à sa liste de destinataires NLC-INFO-BNC. La liste de destinataires « pour seule consultation » permet aux abonnés de prendre connaissance du contenu des messages que seuls les membres autorisés du personnel de la Bibliothèque peuvent afficher. En décembre 1997, la liste comptait plus de 300 abonnés.

Pour s'abonner à NLC-INFO-BNC, envoyer le message suivant au gestionnaire Listserv :

Envoyer à : `LISTSERV@INFOSERV.NLC-BNC.CA`

Objet : (Ne rien inscrire)

Message : SUBscribe
NLC-INFO-BNC votre prénom
votre nom

Pour plus de renseignements, communiquer avec :
Marketing et édition
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N4
Téléphone : (613) 995-7969
Télécopieur : (613) 991-9871
ATME : (613) 992-6969
Internet : publications@nlc-bnc.ca



PROGRAMMES PUBLICS

Une autre grande Soirée de lecture

par Randall Ware,

Service de recherche en littérature canadienne, Services de recherche et d'information

Pour la première fois depuis de nombreuses années, les lauréats des Prix littéraires du Gouverneur général ont reçu leur prix à Rideau Hall, la résidence du Gouverneur général, à l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée le mardi 18 novembre. Et le lendemain soir, comme ce fut la cas lors des cinq dernières années, les lauréats se sont réunis à la Bibliothèque nationale pour lire des extraits de leur oeuvre primée. La Soirée de lecture est devenue le point culminant de la saison littéraire automnale de la Bibliothèque, de même qu'une des manifestations les plus impatiemment attendues en ville.

Dans son allocution de bienvenue, M^{me} Marianne Scott, Administrateur général de la Bibliothèque, a fait remarquer que « à titre de fier gardien du patrimoine littéraire du Canada, nous pensons qu'il est approprié que cette

activité se déroule ici à la Bibliothèque nationale. De telles manifestations témoignent de la vitalité de notre culture littéraire et de l'importance continue que revêt l'écrit dans nos vies. » Tous les participants semblaient animés des



De g. à dr., à l'avant : Barbara Reid, Marie José Thériault, Rachel Manley; au centre : Aude, Kit Pearson, Dionne Brand, Jane Urquhart, Howard Scott; à l'arrière : Roland Viau, Randall Ware, employé de la Bibliothèque nationale; Ian Ross, Pierre Nepveu et Michel Noël.



Jane Urquhart.



Pierre Nepveu et Mary Jane Starr, membre du personnel de la Bibliothèque nationale.

mêmes sentiments. Les longues files devant les tables où les auteurs se prêtaient à une séance de signature, ainsi que les visages radieux des auteurs et des lecteurs démontrent que la rencontre d'esprits orientés vers un but commun, à savoir les livres, n'a pas son pareil.

Odette Gough de Radio-Canada et Ken Rockburn de la radio de la CBC étaient les hôtes incontournables de la soirée. Les auteurs et les artistes ont lu ou ont parlé pendant cinq minutes. Un merci spécial à la comédienne Guylaine Normandin qui a remplacé au pied levé le dramaturge Yvan Bienvenue, malheureusement dans l'impossibilité d'assister à la soirée.

Le Groupe CGI inc a parrainé la soirée. Nous le remercions d'avoir rendu possible cette magnifique soirée, de même que nous remercions Independent Booksellers d'Ottawa et la Librairie du soleil de leur soutien.



Kit Pearson.

Aux dernières nouvelles, le groupe d'écrivains et d'artistes fatigués mais heureux, qui ne se connaissaient pas à peine quelques jours auparavant, s'en retournaient ensemble à leur hôtel tout en parlant de façon très animée dans les deux langues du plaisir qu'ils avaient éprouvé... et du nombre de livres qu'ils avaient signés. ◆

Et les lauréats sont...

Romans et nouvelles (français) : Aude
Théâtre (français) : Yvan Bienvenue
Poésie (anglais) : Dionne Brand
Études et essais (anglais) : Rachel Manley
Poésie (français) : Pierre Nepveu
Littérature de jeunesse en français (texte) : Michel Noël
Littérature de jeunesse en anglais (texte) : Kit Pearson
Littérature de jeunesse en français (illustrations) : Stéphane Poulin
Littérature de jeunesse en anglais (illustrations) : Barbara Reid
Théâtre (anglais) : Ian Ross
Traduction (du français à l'anglais) : Howard Scott
Traduction (de l'anglais au français) : Marie José Thériault
Romans et nouvelles (anglais) : Jane Urquhart
Études et essais (français) : Roland Viau

Les lauréats d'hier et d'aujourd'hui

par Dale Simmons,
Marketing et édition

En 1947, Gabrielle Roy remportait son premier Prix littéraire du Gouverneur général pour *The Tin Flute* (la traduction anglaise de son roman *Bonheur d'occasion*). C'est d'ailleurs avec une immense joie que 50 ans plus tard la Bibliothèque nationale lance son tout nouveau site Web dédié à Gabrielle Roy, de même qu'il était tout à fait à propos que ce lancement ait lieu pendant la Grande soirée de lecture des Prix littéraires du Gouverneur général, qui s'est déroulée à la Bibliothèque le 19 novembre dernier.



Gabriel Ready (assis) en compagnie de Dale Simmons (à droite), employée de la Bibliothèque nationale expliquant le site Web.

Les lauréats de cette année, accompagnés d'invités et de parrains, se sont réunis devant un vaste écran d'ordinateur pour visualiser les sites Web consacrés aux anciens lauréats de Prix littéraires du Gouverneur général. Outre le site de Gabrielle Roy, la Bibliothèque nationale a récemment mis sur pied un site dédié à Stephen Leacock (lauréat de 1937 pour *My Discovery of the West*) et a participé au site consacré à Emily Carr (lauréate de 1941 pour *Klee Wyck*). Gabriel Ready, étudiant à l'Université d'Ottawa et chef d'équipe du projet du site Stephen Leacock, a procédé à la démonstration. L'équipe comprenait également Marie-Hélène Gavinski, étudiante à l'Université Carleton, et Steve Hagopian, entrepreneur.

Le site Web Gabrielle Roy, commandité par Bell Canada par l'entremise de l'alliance Stentor, s'est révélé une riche expérience

d'apprentissage pour Lisa Kelly, étudiante à l'Université Carleton, et Steve Hagopian. Grâce au Web, les spectateurs ont pu voir les médailles du Prix littéraire du Gouverneur général décernées à Gabrielle Roy en 1947 et en 1957, de même qu'ils ont pu lire la lettre de félicitations que lui a adressée Pierre Elliot Trudeau, alors premier ministre, lorsqu'elle a remporté de nouveau ce prix en 1978, ainsi que la réponse manuscrite de

Gabrielle Roy au premier ministre. Le site Web renferme une mine de documents provenant du Fonds Gabrielle-Roy de la Bibliothèque nationale. Ces documents, conservés dans le Service de recherche en littérature canadienne de la Bibliothèque, sont reproduits dans le site Web avec l'aimable autorisation du Fonds Gabrielle-Roy Inc.

Le site consacré à Stephen Leacock permet au visiteur d'en apprendre davantage au sujet de deux des plus importants ouvrages de l'auteur, *Sunshine Sketches of a Little Town* et *Arcadian Adventures with the Idle Rich*. Le Musée/Archives Stephen Leacock d'Orillia (Ontario) a prêté un certain nombre de charmantes illustrations de personnages de *Sunshine Sketches of a Little Town*, ainsi que des photographies, des manuscrits et d'autres documents qui enrichissent le site sur le plan visuel.



En vertu d'une entente, les sites dédiés à Stephen Leacock et à Emily Carr ont été produits par le programme Collections numérisées de Rescol d'Industrie Canada. Le site consacré à Emily Carr, développé à l'origine à Victoria (Colombie-Britannique) par un groupe de jeunes gens sous la direction de

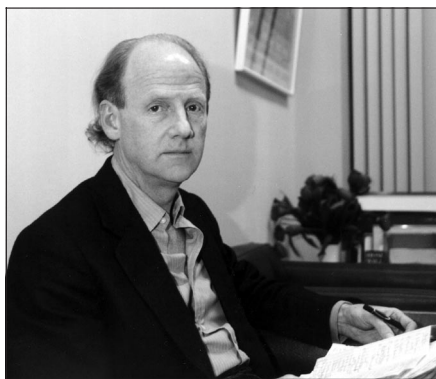
BC Heritage Branch, a été étoffé par l'ajout d'articles provenant des collections de la Bibliothèque, ainsi que d'autres documents fournis par BC Heritage.

Des renseignements à propos des lauréats des Prix littéraires du Gouverneur général sont disponibles à

<http://www.nlc-bnc.ca/events/readings/govgen/indexf.htm> (voir également « Bientôt dans votre navigateur W3 ! Le point sur les projets de numérisation de la Bibliothèque nationale », *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 29, n^{os} 7-8, juillet/août 1997, p. 4-6). ♦



Récentes séances de lecture à la Bibliothèque nationale



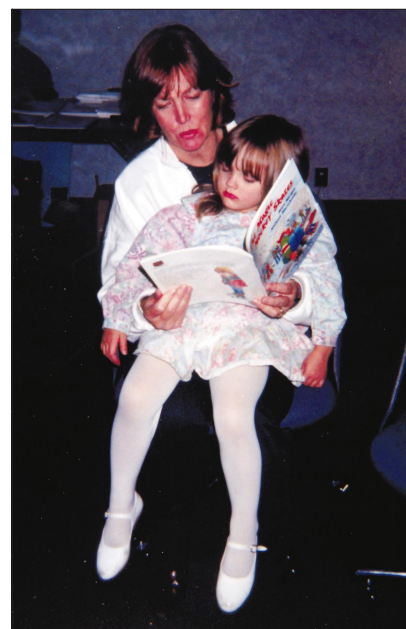
Le 12 novembre 1997, John Ralston Saul parcourt ses notes juste avant de s'adresser à une salle comble. Son exposé portait sur son nouveau livre, *Reflections of a Siamese Twin*.

Athlètes à la Bibliothèque

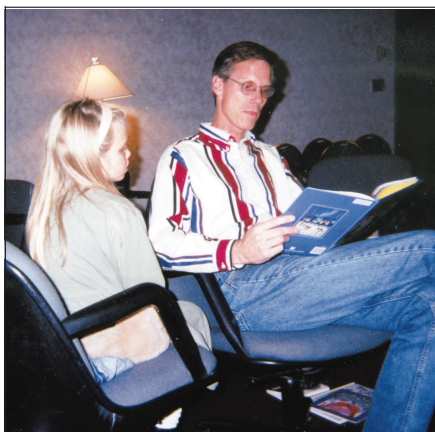
Des invités spéciaux, notamment les anciens athlètes olympiques Linda Thom, Sue Holloway, Grey Joy, Clarke Flynn et Laurie Graham, ont égayé l'automne de 1997 par des séances de lecture. Ces séances se tenaient dans le cadre de la parution de la toute dernière édition de la trousse Lisez sur le sujet, *Les Pages des sports*. ♦



Linda Thom.



Sue Holloway avec sa fille Alexandra.



Greg Joy et une spectatrice fort attentive.

Pour commander une trousse gratuite de l'édition 1997 de Lisez sur le sujet, veuillez communiquer avec :

Marketing et édition
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N4
Téléphone : (613) 995-7969
Télécopieur : (613) 991-9871
ATME : (613) 992-6969
Internet : publications@nlc-bnc.ca



UN JARDIN DE DÉLICES :

travailler sur « Cultiver son jardin au Canada »

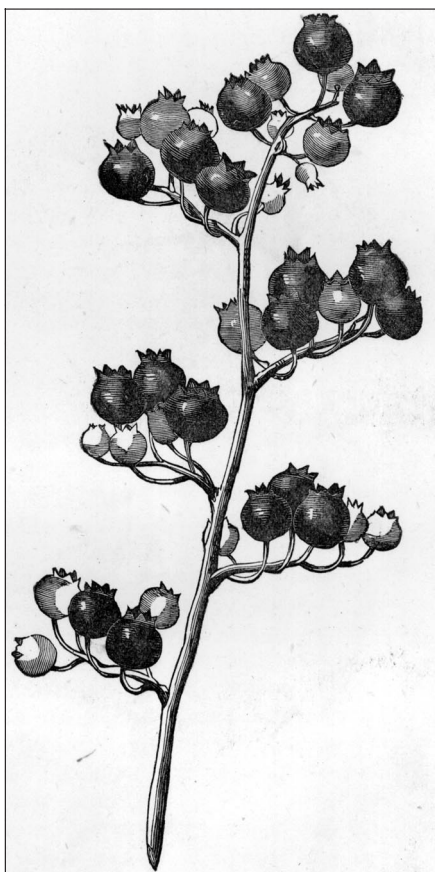
par Carol Martin,
conseillère en rédaction-édition

Ouverture de l'exposition le 17 février

LA PRÉPARATION

Au moment où la Bibliothèque nationale du Canada examinait les sujets d'une exposition à venir, « le jardinage » m'est tout de suite venu à l'esprit.

Le jardinage m'intéresse depuis longtemps et, au cours des dernières années, j'ai été frappée de voir à quel point le sujet s'est emparé de l'imagination des écrivains, des éditeurs et des lecteurs. Je me souviens très bien



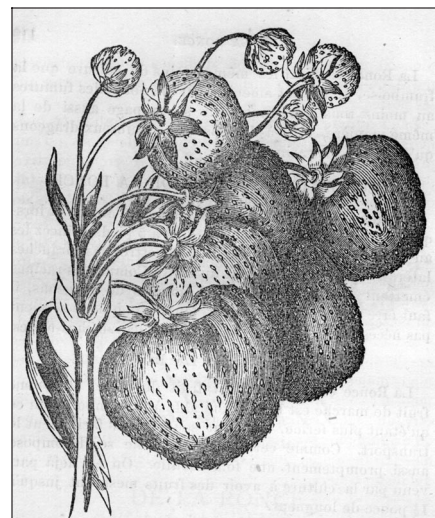
« Huckleberry » : illustration tirée de *Canadian Fruit, Flower and Kitchen Gardener*, par D. W. Beadle (Toronto : James Campbell & Son, 1872).

combien il était difficile, pendant mon enfance dans le village de Woodroffe (maintenant annexé à Ottawa) et plus tard comme adolescente habitant près de ce qui s'appelle maintenant l'autoroute 16, de trouver de l'information canadienne sur le jardinage. Il existait très peu de conseils sur la culture des plantes dans notre climat nordique. J'étais curieuse de savoir ce qui pouvait avoir été écrit à l'intention des jardiniers canadiens avant et depuis cette période. La préparation d'une enquête historique allait me donner l'occasion de creuser davantage le sujet.

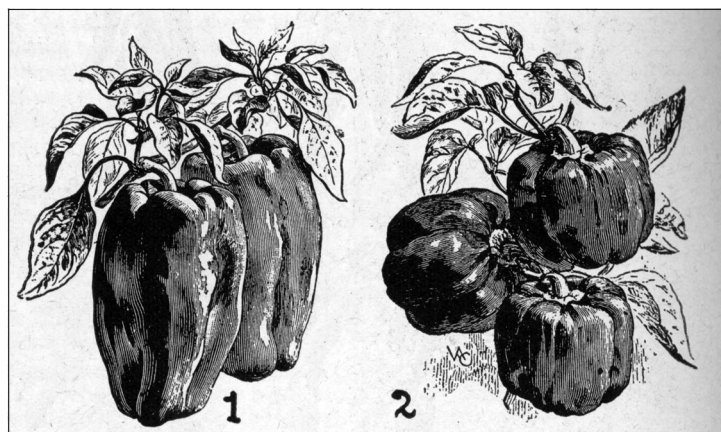
Remuer le terreau littéraire m'a fait découvrir un tas de surprises. En dépit des livres arides destinés aux jardiniers canadiens dans les années 1950 et au début des années 1960, j'ai découvert que les jardiniers et les écrivains canadiens s'échangeaient des conseils et de l'information depuis bien des années. Et une grande partie de la floraison qui s'est épanouie dans les livres, les revues et les journaux pendant les deux derniers siècles correspond au même genre de bons conseils qui sont disponibles aujourd'hui.

LES SEMENCES

Au moment de la conception du contenu et de la présentation de l'exposition, j'ai décidé de remonter le plus loin possible



« Albanie de Wilson » : illustration de fraises tirée de *Le Verger, le potager et le parterre de la province de Québec...*, par Abbé L. Provancher (Québec : C. Darveau, 1874).



« Piment Ruby King » et « Piment carré doux d'Amérique » : illustration de piments tirée de *La Culture des légumes...*, par Gabriel Billault (La Trappe : Institut agricole d'Oka, 1935).

pour raconter l'histoire. Heureusement, la Bibliothèque nationale constitue un excellent dépôt de notre littérature, notamment certains des documents imprimés canadiens les plus anciens qui existent. La première surprise est survenue quand j'ai lu des comptes rendus sur ce que les premiers colons européens ont découvert en Amérique du Nord à leur arrivée — d'immenses étendues couvertes « des trois soeurs » (maïs, fèves et courges) cultivées par les Hurons dans ce qui est devenu le sud-ouest de l'Ontario. Des descriptions en sont faites dans les *Relations des Jésuites* (Paris : Sébastien Cramoizy, 1642) notées



par les missionnaires jésuites au début du 17^e siècle : « Ils ont le bled d'inde, les faizoles et les citrouilles en esgale abondance. »

Pas impressionnés par ce qui leur était familier, les jardiniers et botanistes d'Europe étaient plus intéressés par les nouvelles plantes captivantes trouvées en Amérique du Nord. Ils attendaient avec impatience les chargements de plantes et de graines recueillies par les premiers voyageurs — des envois qui se perdaient trop souvent en mer. Des livres publiés entre les 17^e et 20^e siècles décrivant la flore du « Nouveau Monde » constituent un élément attrayant dans toute exposition sur le jardinage.

Nombre des chapitres les plus intéressants sur l'histoire du jardinage au Canada ont été écrits durant l'ère des pionniers. Qu'il s'agisse des anecdotes de Louis Hébert, le premier cultivateur de la Nouvelle-France, et des cultivateurs des premiers potagers dans les forts de la baie d'Hudson, ou des merveilleux comptes rendus personnels des difficultés qu'ont dû affronter les colons comme Catharine Parr Traill, les lettres canadiennes révèlent la douleur et le plaisir de travailler la terre dans ce pays rocailleux à nombre d'endroits et rempli de souches.

Dans les dernières décennies du 19^e siècle (voire plus tôt au Québec), la plus grande partie du pays s'intéressait au « jardinage de deuxième génération ». Les catalogues de graines qui, avant longtemps, incluraient des dessins exquis de fleurs et de légumes idéalisés, commençaient à apparaître sur le marché, et des guides utiles comme le célèbre *Canadian Fruit, Flower and Kitchen Gardener* de Delos W. Beadle (Toronto : James Campbell & Sons, 1872) et *Le potager : jardin du cultivateur* d'Alec Santerre (Québec : Darveau, 1902) étaient publiés.

LA CULTURE DU JARDIN

The Rhetoric and Roses: A History of Canadian Gardening 1900-1930 d'Edwinna Von Baeyer (Toronto : Fitzhenry and Whiteside, 1984) se révèle une excellente introduction aux attitudes apparentes dans les documents publiés des premières décennies de notre siècle,

quand les principes de « l'évangile social » ont mené à une nouvelle insistance sur la valeur de la nature et à « l'amélioration » du paysage. On encourageait les progrès partout au pays : des parcs et des jardins publics ont été créés, les sociétés de chemin de fer ont amorcé un programme de création de grands jardins autour de leurs gares, et les écoliers ont été initiés au jardinage comme un moyen de les inciter à demeurer sur la terre et pour renforcer leur « fibre morale ».

Les clubs de jardinage, les sociétés d'horticulture et les jardins botaniques jouent un rôle important dans l'histoire du jardinage au pays. De la Nouvelle-Écosse dans l'est à Yellowknife dans le nord-ouest, l'esprit communautaire et la communication de l'information par ces groupes se sont propagés, et ont aidé les gens à étendre leurs connaissances et à accroître leur plaisir de faire pousser des fruits, des légumes et des fleurs. La plupart des clubs de jardinage publient les procès-verbaux de leurs réunions ou des bulletins d'information portant sur leurs activités, et un certain nombre de ces documents ont été rassemblés par la Bibliothèque nationale. Les sociétés d'horticulture continuent d'être actives, et se sont souvent chargées de publier l'histoire du jardinage dans leur province ou région, des documents qui revêtent une grande importance pour le chercheur. Quant à eux, les jardins botaniques contribuent de façon importante à la recherche et à l'éducation, et donnent des renseignements généraux et du plaisir au grand public. Leur histoire est racontée dans un certain nombre de livres et de périodiques attrayants. Les documents publiés par la Ferme expérimentale centrale ont connu un énorme rayonnement, à la fois à Ottawa et dans ses fermes réparties dans tout le pays.

LA RÉCOLTE

C'est vers la fin des années 1960 que les Canadiens ont vraiment eu la piqûre du jardinage. Avec le mouvement du retour à la campagne personnalisé par la revue *Harrowsmith* qui a connu un succès immédiat, les Canadiens ont commencé à

savourer une riche floraison de livres et de revues sur le jardinage. La série très réussie des titres de *Harrowsmith*, des livres écrits par un nombre croissant d'experts en jardinage comme Benoît Prieur, Lois Hole, Mark Cullen et Marjorie Harris, et des périodiques alléchants comme *Canadian Gardens*, *Le Guide Botanix*, *Chatelaine Gardens!*, ainsi que *Gardening Life*, étaient tous un délice pour les yeux et l'esprit.

Avec l'intérêt croissant des lecteurs pour le jardinage s'est révélé un nouvel intérêt pour le jardinage patrimonial et la conservation des collections de semences. Une section de l'exposition témoigne de cet intérêt par le biais de l'histoire de Heather Apple et du Heritage Seed Program, appelé désormais Seeds of Diversity.

Aucune exposition sur le jardinage au Canada ne serait complète sans faire mention de l'importance du jardinage dans la création littéraire. « Cultiver son jardin au Canada » rend hommage à ce phénomène particulier à l'aide d'un certain nombre de publications telles que le *Seed Catalogue* de Robert Kroetsch (Winnipeg : Turnstone, 1977), *Un jardin au bout du monde* de Gabrielle Roy (Montréal : Beauchemin, 1975), et *The Stone Diaries* de Carol Shields (Toronto : Random House, 1993).

Effectuer la recherche pour l'exposition « Cultiver son jardin au Canada » fut agréable et instructif. J'espère qu'elle saura donner aux visiteurs une partie du plaisir qu'elle m'a apporté, et qu'elle amènera des lecteurs à emprunter le sentier des livres et des revues qui les aideront à survivre au sombre mois de février, jusqu'à l'ouverture de l'exposition, et qu'elle sera la source d'inspiration d'un nouvel été de jardinage passionnant en 1998. ♦

Carol Martin a participé au montage de deux expositions précédentes à la Bibliothèque nationale : « Des Canadiens nomades : récits de voyage du XX^e siècle » (1991) et « Le Nord : paysage imaginaire » (1993-1994).

L'exposition « Cultiver son jardin au Canada : L'Histoire du jardinage au Canada » est présentée du mardi 17 février au dimanche 13 décembre 1998.



Les droits de la personne à l'honneur

En 1998, la Bibliothèque nationale du Canada participera aux activités entourant le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Durant toute l'année, Nouvelles de la Bibliothèque nationale comprendra des articles, courts et longs, sur la Déclaration et le rôle important des bibliothèques dans la promotion des droits de la personne.



De toutes les déclarations produites par les Nations Unies, la *Déclaration universelle des droits de l'homme* demeure la plus importante et la plus ambitieuse. Comme il est indiqué dans le préambule de la *Déclaration*, il s'agit de « l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations » — un idéal vers lequel les pays peuvent tendre.

Le Canada peut s'enorgueillir du fait qu'un Canadien, M. John Peters Humphrey, ait joué un rôle central dans l'élaboration du document et ait vu à son adoption. En 1946, on demandait à M. Humphrey de créer une Division des droits de l'homme au Secrétariat des Nations Unies à New York. Il a dirigé la Division jusqu'à sa retraite en 1964, année où il est revenu à l'Université McGill à Montréal à titre de professeur de droit. Il est l'auteur de nombreux livres dont *La grande aventure : les Nations Unies et les droits de l'homme* (1989) et *No Distant Millennium: The International Law of Human Rights* (1989).

Mais qu'en est-il du rôle des bibliothèques dans la promotion des droits de la personne ? Lorsqu'on examine certains des articles de la *Déclaration*, il est clair que les services de bibliothèque, ou leur absence, exercent

une énorme influence sur l'efficacité de la *Déclaration*. Ainsi :

- Tous ont le droit à la liberté d'opinion et d'expression (article 19)
Les bibliothèques possèdent l'information et en offrent l'accès permettant ainsi aux gens d'apprendre au sujet d'une question, de se faire une opinion et de découvrir comment l'exprimer.
- Tous ont le droit de participer aux affaires de l'État dans leur pays (article 21)
Combien de politiciens, d'administrateurs et de responsables ont bénéficié des collections et des services de bibliothèque pour mieux servir leur pays ?
- Tous ont le droit au travail (article 23)
Ceux et celles qui souhaitent s'informer au sujet des possibilités d'emploi ont une bien meilleure chance d'atteindre leurs objectifs s'ils ont accès à une bibliothèque bien documentée.
- Tous ont le droit à l'éducation (article 26) et de participer à la vie culturelle de la collectivité (article 27)
Pour lire les classiques de la littérature, découvrir la vérité au sujet des événements passés, en apprendre à propos des dernières découvertes en sciences, en technologie et dans d'autres domaines, habituellement à peu de frais ou gratuitement, il faut fréquenter une bibliothèque.
Soyez à l'affût des articles entourant la commémoration du cinquantenaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* dans les numéros à venir de *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*.

Pour recevoir des exemplaires de la trousse d'information préparée par le

ministère du Patrimoine canadien, communiquer avec la :
Direction de la participation des citoyens
Ministère du Patrimoine canadien
Édifice Jules-Léger
Hull (Québec) K1A 0M5
Téléphone : (819) 994-0669
Téléphone sans frais : 1-888-852-3456
Site Web : www.credo98.com ◆

Saviez-vous...

que vous pouvez entendre des enregistrements de Glenn Gould dans le W3 ? « Le Fonds d'archives Glenn-Gould » (<http://www.gould.nlc-bnc.ca/ra/realf.htm>) met à votre disposition l'enregistrement d'une brève causerie de Gould ainsi que des bandes enregistrées dans l'ambiance détendue de sa maison et d'autres lors d'essais en studio. Le site « Femmes à l'honneur : leurs réalisations » (<http://www.nlc-bnc.ca/digiproj/women/fwomen95.htm>) recèle également des délices d'écoute comportant des enregistrements de musiciennes et de chanteuses canadiennes comme Emma Albani et la Bolduc. De plus, vous pouvez entendre des extraits de *Portrait : Sir Ernest MacMillan*, le DC produit par Analekta en collaboration avec la Bibliothèque nationale, au site « Sir Ernest MacMillan : Portrait d'un musicien canadien » (<http://www.nlc-bnc.ca/events/macmill/homef.htm>).

En outre, les visiteurs du site W3 de la Bibliothèque peuvent choisir d'écouter les lauréats des Prix littéraires du Gouverneur général de 1997 lire des extraits de leur oeuvre (<http://www.nlc-bnc.ca/events/readings/govgen/indexf.htm>). Enfin, le site dédié à Stephen Leacock (<http://www.nlc-bnc.ca/leacock/f-table.htm>) renferme un enregistrement de 1943 de ce lauréat du Prix littéraire du Gouverneur général. Les admirateurs de Leacock seront également enchantés d'entendre un enregistrement de John Starck interprétant « My Financial Career » (<http://www.nlc-bnc.ca/leacock/f-fincia.htm>).



Calendrier de formation

Accès AMICUS est disponible aux bibliothèques canadiennes, aux autres établissements et aux chercheurs. Il est possible d'utiliser Accès AMICUS à partir de Datapac, Internet, iNet ou d'une ligne spécialisée. La formation est offerte à divers endroits à travers le Canada. La formation est recommandée afin d'utiliser Accès AMICUS le plus efficacement possible. Chaque nouvel utilisateur doit signer une entente relative à l'utilisation du service.

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec les Services de technologie de l'information par téléphone au (819) 997-7227, télécopieur : (819) 994-6835, ATME : (613) 992-6969, X.400 : cic-its gc nlc.bnc govmt.canada ca, ou Internet : cic@nlc-bnc.ca. Les inscriptions doivent être reçues avant la date d'échéance précisée pour chacune des séances. Toute séance peut être annulée si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Pour les nouveaux clients, le coût de la séance de formation par participant est de 315 \$ (incluant la documentation et la mise en place technique). Pour les clients actuels, le coût de la

formation est de 225 \$ par participant. Les participants reçoivent une facture après la séance de formation. Les participants inscrits qui annuleront une semaine avant ou dans les derniers jours précédant la séance devront payer le coût total des frais de formation.

La Bibliothèque nationale offre également des séances de formation en groupe selon la disponibilité des instructeurs. Veuillez communiquer avec le coordonnateur d'Accès AMICUS afin d'obtenir de plus amples renseignements sur les coûts des séances spécialisées.

Suite à la séance de formation, les coûts d'utilisation d'Accès AMICUS sont modiques. Un coût minimum de 40 \$ couvrant une période de trois (3) mois est exigé si le système a été utilisé durant cette période.

Les taxes ne sont pas incluses

NOTE : Les frais encourus peuvent être modifiés.

Date limite d'inscription	Endroit	Date de la session
6 mars	Bibliothèque nationale du Canada STI, Salle de formation 1 Hull (Québec)	17-18 mars en français
27 mars	Bibliothèque nationale du Canada STI, Salle de formation 1 Hull (Québec)	7-8 avril en anglais